



Guide utilisateur

Les casques audio sur mesure, plus communément appelé *in ear monitor* permettent l'écoute à un niveau modéré, en réduisant la fatigue auditive de l'utilisateur, tout en apportant une qualité d'écoute supérieure. Toutefois, certaines règles de précautions sont à prendre.

Les *in ear monitor* atténuent les sons extérieurs. Il est donc recommandé de ne pas les utiliser dans des situations pouvant mettre en danger l'utilisateur.

Les *in ear monitor* peuvent délivrer une puissance sonore supérieure aux casques grand-public, il est donc conseillé de régler le volume au minimum avant toute utilisation.

L'utilisateur est seul responsable des dommages occasionnés par une mauvaise utilisation des *in ear monitor*.

Afin d'éviter des dommages auditifs éventuels, ne pas écouter à un niveau sonore élevé pendant une longue durée.

Entretien

Un entretien régulier de vos *in ear monitor* améliorera fortement leur durée de vie.

Il est nécessaire de nettoyer régulièrement les ouvertures de sortie acoustique en retirant délicatement le cérumen qui peut s'y être déposé. Nous vous conseillons d'utiliser le chat d'une aiguille pour retirer ces résidus.

La partie extérieure de vos *in ear monitor* peut être nettoyé avec du papier absorbant légèrement humide. Veuillez à ne pas faire pénétrer de liquide dans les trous de sorties acoustiques ainsi que les connecteurs.

Les *in ear monitor* ne doivent jamais être plongés dans un liquide.

Il est également recommandé de ne pas introduire d'objet dans les trous de sorties acoustiques pouvant entraîner un dommage sur le bon fonctionnement des *in ear monitor*.

Garantie

La garantie prend effet à compter de la réception des *in ear monitor* par l'utilisateur.

Tout défaut lié aux composants électroniques est garanti pendant une période de 1 an, sauf en cas d'adaptation sur mesure.

Tout défaut lié au confort, à l'ajustement, à l'étanchéité acoustique des *in ear monitor* est garanti pendant une période de 60 jours.

Tout défaut lié à la fabrication, aux matériaux utilisés pour la fabrication est garanti 1 an.

N'est pas couvert par la garantie :

- la casse des *in ear monitor*. Les *in ear monitor* doivent être manipulés avec précaution et restent fragiles malgré leur solidité apparente.
- Le mauvais entretien des *in ear monitor* (liquide, objet,... dans les trous de sorties acoustiques)
- Les dommages sur le câble et les accessoires fournis avec les *in ear monitor*.

Un mauvais entretien de vos in ear monitor n'est pas couvert pas la garantie.

Réparation

Toute demande de réparation en dehors de la garantie fera l'objet d'une tarification au cas par cas après expertise de la demande.

Contact

Ludovic AUDUSSEAU

AL in ear

31 rue du Vallon de Mocrat

44190 CLISSON

✉ al.inear@outlook.com